



Déclaration de la CGT Éduc'action 53 au CDEN de la Mayenne du 16 novembre 2023

Madame La Préfète

Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les membres du CDEN

L'effroyable attaque meurtrière au lycée Gambetta d'Arras ce vendredi 13 octobre a plongé la communauté éducative dans l'effroi, la tristesse et l'émotion. La CGT Éduc'action adresse à nouveau toutes ses pensées aux familles de toutes les victimes et à leurs proches, mais également aux personnels et aux élèves de l'établissement.

Trois ans après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et trois jours avant l'anniversaire de sa mort, la violence aveugle a encore frappé, faisant un mort et plusieurs blessés, plaçant ainsi toute la communauté éducative (et au-delà) dans un état de sidération. Notre collègue Dominique Bernard, a été assassiné sur son lieu de travail en exerçant son métier, tout simplement. Pour la CGT Éduc'action, l'École doit rester un lieu protégé de toute violence et de tout obscurantisme afin de garantir son rôle d'émancipation pour toutes et tous. Nous ne pouvons pas tolérer qu'on puisse mourir du seul fait de faire son travail. La CGT Éduc'action rappelle qu'elle refuse que ce drame soit récupéré à des fins politiciennes et qu'il serve à la stigmatisation d'une partie de la population ou à imposer une politique réactionnaire, autoritaire et sécuritaire de l'Éducation.

En Mayenne, et ailleurs, cette tragédie a été suivie par de nombreuses alertes à la bombe dans nos établissements scolaires. Certains jours, comme mardi 14 novembre, jusqu'à 15 établissements ont été impactés. Elles sont sources de très grandes inquiétudes de la part de nos collègues, de nos élèves et de leurs parents. À ces inquiétudes s'ajoutent la désorganisation dans laquelle se trouvent plongés ces établissements, sans parler des heures de cours perdues de plus en plus importantes. Dans les classes de terminale, la question de la préparation aux épreuves de spécialités commence déjà à se poser. Nous avons bien conscience que les forces de l'ordre ne peuvent pas se démultiplier ; force est de constater que le phénomène perdure et prend de l'ampleur et que nous n'avons manifestement pas affaire, contrairement aux affirmations du ministre de la justice, à des « gamins » ou « petits plaisantins » (France info, 20 octobre). Il devient urgent que le gouvernement, (aussi bien le ministre de l'Éducation que celui de l'Intérieur et celui de la Justice), prenne la mesure de l'ampleur du phénomène et de ses conséquences dramatiques pour les élèves et personnels, afin de mettre tout en œuvre pour faire cesser cette situation et à la fois garantir la sécurité et maintenir la continuité pédagogique dans une sérénité relative.

Désormais « domaine réservé » du Président de la République, l'Éducation a occupé le terrain médiatique des dernières semaines. Président et ministre se sont lancés dans une vaste opération de communication pour vendre des annonces approximatives, tapageuses et parfois réactionnaires (interdiction de l'abaya, reprise des cours le 20 août pour les élèves les plus défavorisés...). Des effets de communication, il en faut pour faire oublier la triste réalité de l'Éducation nationale en cette rentrée : recrutements statutaires et attractivité en panne, manque de personnel et recours généralisé aux personnels contractuels, classes surchargées, dégradation des conditions de travail accentuée par le poids du dérèglement climatique et du manque de rénovation des bâtiments et enfin surtout des revalorisations salariales largement insuffisante et repose essentiellement sur de l'indemnitaire.

Sur la question salariale, les personnels enseignant-es, CPE, Psy-En, se voient proposer, pour la première fois depuis la création du statut de la Fonction publique, une revalorisation en échange d'un engagement de leur part, à travers le Pacte, d'effectuer des missions supplémentaires. Nul doute que le choc d'attractivité ne sera pas au rendez-vous alors que pour la 2ème année consécutive, un nombre important de postes reste, encore, non pourvu, et qu'il a à nouveau fallu repousser la date limite d'inscription aux concours tant le nombre de candidats est faible.

De plus, le ministre de l'Éducation choisit de faire porter la responsabilité des heures de cours non assurées aux enseignant-es, en remettant notamment en question la formation continue sur temps scolaire. En prévoyant de placer l'essentiel de la formation continue le soir voire pendant les vacances,

c'est d'une part nier l'énorme charge de travail qui repose déjà sur les enseignants et enseignantes ; c'est d'autre part nier le fait que les heures de cours non assurées en raison d'absences de longues durées non remplacées sont le vrai problème de fond. Et prendre le risque de remettre ainsi au cause l'existence même de la formation continue prouve une fois de plus que la communication et les effets d'annonce comptent davantage qu'une réelle volonté de remettre l'éducation au cœur des priorités du gouvernement.

Cette rentrée scolaire est bien sûr marquée également par la mise en place de la réforme des lycées professionnels qui ne sera pas sans conséquence pour les élèves et les personnels. Les dernières annonces suite aux différentes bilatérales ministérielles ne rassurent en rien les personnels. La première proposition de mise en place de groupes de niveau en seconde et en première, aura pour conséquences une perte d'heure en enseignement professionnel, ne compensera pas les heures disciplinaires perdues avec la TVP et consisterait en une atteinte à la liberté pédagogique. La deuxième annonce consiste en une désorganisation totale de l'année de terminale BAC Pro avec un calendrier démentiel : 22 semaines de cours + 6 semaines de PFMP + 2 semaines d'examens + 6 semaines de diversification. Cette mesure serait synonyme d'explosion du groupe classe en terminale, d'arrêt des cours en mars et aurait pour conséquence un risque d'annualisation du temps de travail des personnels. D'autre part, un calendrier identique pour tous les LP aboutirait à de graves difficultés pour trouver des lieux de PFMP. Enfin le retour des élèves souhaitant poursuivre leurs études en juin est plus qu'improbable à l'instar du calendrier du BAC général sur lequel d'ailleurs le ministère est revenu. Ce projet de réforme est une fois de plus totalement hors-sol !. Ce n'est pas de plus d'entreprise dont nos élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École.

Cette nouvelle année scolaire n'augure aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité du métier. L'accès au CDI au bout de trois ans ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la précarité. Du côté de la rémunération, le pied de grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète entraînant un effet de tassement sur les 10 premières années de la « carrière ».

Les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé sont les oubliés de la rentrée. Les difficultés pour recruter des personnels administratifs, techniques de santé et sociaux sont passées sous silence chaque rentrée par le ministère. À l'instar des concours de professeur-es, les concours des personnels hors enseignement n'attirent plus. Le manque de candidat-es aux concours et d'agent-es contractuel-les résulte certes d'un problème de rémunération mais également des conditions de travail qui se dégradent et des déroulements de carrière bien en deçà des aspirations des personnels. Aujourd'hui, le nombre de postes administratifs non pourvus ou non pourvus par un-e titulaire est alarmant. Ces personnels sont pourtant la cheville ouvrière de la rentrée en établissement comme dans les services académiques.

En somme, l'ensemble des catégories de personnels, dans les conditions qui sont les leurs depuis plusieurs années, ne peuvent plus exercer leurs missions correctement et cette situation a un impact fort sur le sens de leur métier.

La CGT Éduc'action dénonce les conditions de rentrée de tou-tes ces agent-es et demande au ministre de répondre à leurs revendications.

La CGT Éduc'action 53 porte aujourd'hui un autre projet d'École, nos revendications sont légitimes et indispensables, elles passent par des moyens humains et matériels supplémentaires, par du temps et par une autre organisation du système éducatif. Notre projet d'École s'oppose aux logiques actuelles, et doit permettre à chacun-e d'accéder à une culture la plus émancipatrice possible.